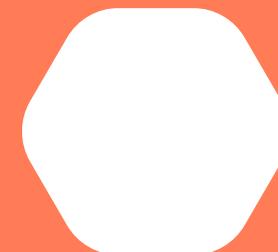
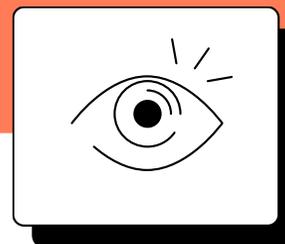
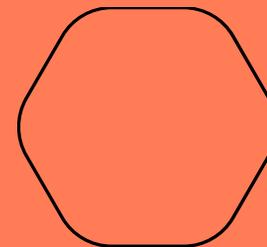
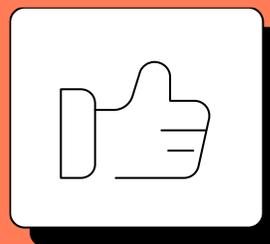




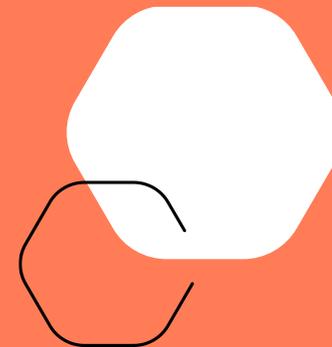
Mesure IMPLIC4CTION

Programme de financement additionnel
à La Ruche

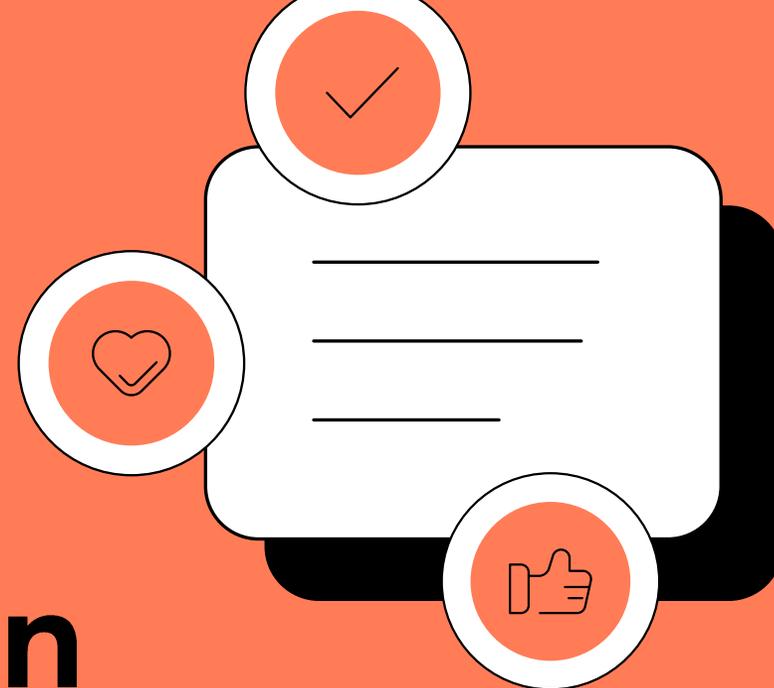


Ordre du jour

- 1 Mesure Implic4ction en bref
- 2 Critères d'admissibilité - Projets
- 3 Critères d'admissibilité - Organismes
- 4 Faire campagne sur La Ruche
- 5 Les outils
- 6 Autres programmes de financement additionnel exclusifs à La Ruche



La Mesure Implic4ction en bref



La Mesure Implic4ction (MI4) en bref



Programme de 2,7 M\$ (*enveloppes régionales dédiées*) sur 1 an en partenariat avec le ministère de l'Éducation permettant un soutien financier à hauteur de 80 % des initiatives en lien avec le bénévolat dans les sports et les loisirs.

Contribution de la MI4

Une fois l'objectif atteint sur La Ruche, la MI4 contribuera au projet avec un montant égal à **quatre fois l'objectif de campagne**.

Voici quelques exemples en chiffres

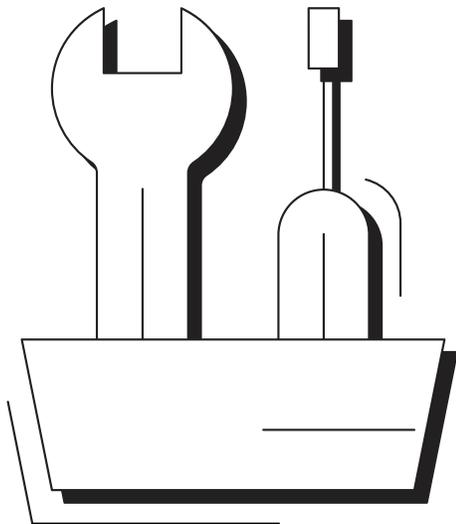
4/5 proviendront de la Mesure Implic4ction



1/5 proviendra de la campagne La Ruche

Objectif de la campagne		Montant de la Mesure
1 000 \$	x4	+ 4 000 \$ (minimum)
5 000 \$	x4	+ 20 000 \$
11 000 \$	x4	+ 44 000 \$ (maximum)

Objectifs de la MI4



Soutenir les associations régionales et les clubs locaux de sport et de loisir dans leurs activités de **soutien au bénévolat**.

Encourager la reprise ou la découverte d'activités physiques, sportives, récréatives et de plein air des jeunes, en permettant la tenue de ces activités dans un environnement sain et sécuritaire **grâce à la présence de bénévoles**.

Favoriser la présence de bénévoles pour permettre la réalisation de ces activités.

Mot clé

BÉNÉVOLAT

Les critères d'admissibilité

Projets



- ✓ Être circonscrit
- ✓ Être une initiative en matière de soutien au bénévolat en loisir et en sport
- ✓ Avoir un objectif de campagne entre 1 000 \$ et 11 000 \$
- ✓ Consolider et reconnaître l'action bénévole au Québec
- ✓ Correspondre à l'une des neuf catégories suivantes :

Les neuf catégories de la MI4

Les projets soutenus par la MI4 doivent entrer dans au moins une catégorie.

Planification

Recrutement

Accueil
(intégration)

Promotion

Accompagnement
(soutien)

Formation

Sélection
(filtrage)

Rétention
(fidélisation)

Reconnaissance
(valorisation)



1

Exemple



Formation

- Campagne de 1 500 \$ pour financer la formation de premiers soins et réanimation cardio-vasculaire (RCR) pour les 100 bénévoles du Championnat de basket-ball de la région au printemps prochain.

2

Exemple



Reconnaissance (valorisation)

- Campagne de 1 000 \$ pour organiser une soirée de remerciement en l'honneur des 100 bénévoles ayant donné un coup de main tout au long de l'année au Club de gymnastique.

3

Exemple



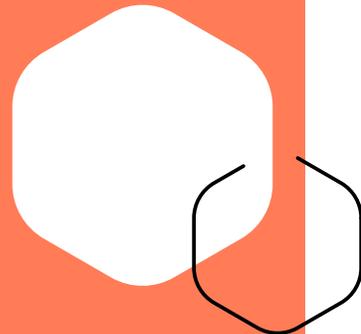
Recrutement

- Campagne de 1 000 \$ pour assurer les coûts en lien avec la vérification des antécédents judiciaires des 60 bénévoles ayant soumis leur candidature pour l'été 2023 à l'organisme.

Les dépenses admissibles

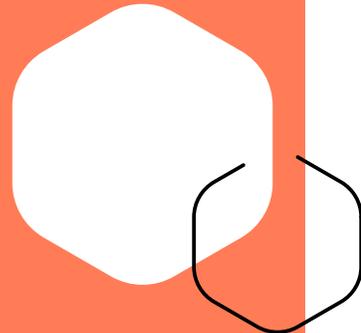
Les dépenses doivent être directement en lien avec le projet!

- Achat de matériel
- Honoraires professionnels
- Frais de location
- Salaires
- Frais de promotion
- Frais de déplacement



Les dépenses non-admissibles

- En lien avec un projet déjà financé
- Engagées avant la date de l'approbation du versement de l'aide financière
- Servant à couvrir des pertes de revenus
- Servant à rembourser des prêts
- Pour la création ou le démarrage d'un nouvel organisme
- D'immobilisation (ou de rénovation)
- D'acquisition de terrains ou de propriétés



Les critères d'admissibilité

Organismes promoteurs



- ✓ Être un OBNL enregistré au REQ
- ✓ Être un organisme **local** ou **régional** de loisir et de sport
- ✓ Agir dans le milieu associatif du loisir et du sport au Québec
- ✓ Démontrer les preuves d'une saine vie démocratique
- ✓ Être membre en règle de l'un ou l'autre de ces regroupements :
 - d'une fédération sportive
 - d'un organisme national de loisir reconnu par le MEQ
 - d'une Unité régionale de loisir et de sport (URLS)

Les organisations suivantes ne sont pas admissibles:

- Inscrites au RENA
- Philantropiques
- En situation de faillite
- N'ayant pas respecté leurs obligations envers le Ministère après en avoir été dûment avisées par écrit en lien avec l'attribution d'une aide financière antérieure, au cours des deux dernières années



Récurrence des demandes

Un soutien maximal par organisme est établi à

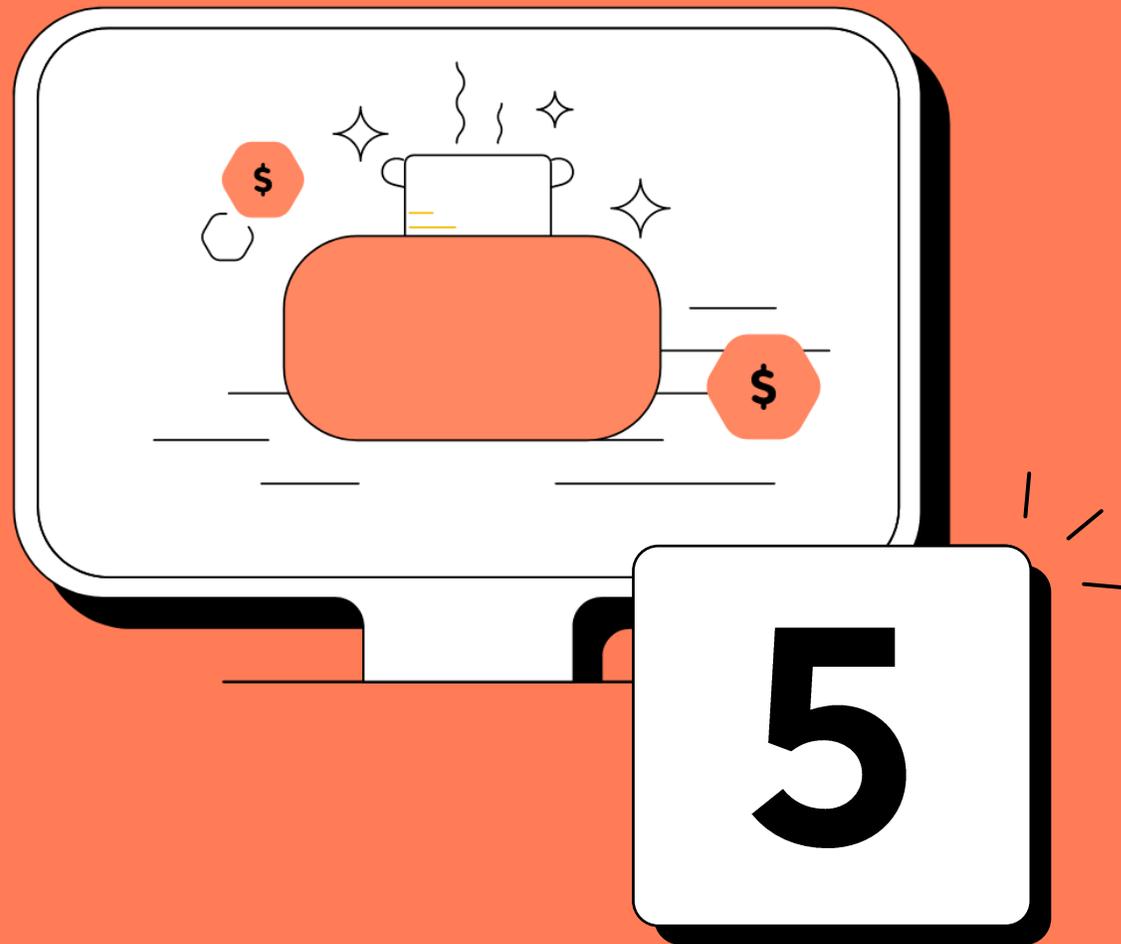
5 projets soutenus

OU

44 000 \$

selon la première des deux occurrences

Faire campagne sur La Ruche



Notre promesse



100%
québécois

La Ruche est un OBNL qui aide les entrepreneur.e.s et les organisations d'ici à propulser leurs idées en leur offrant de **l'accompagnement professionnel**, des **outils adaptés** et l'accès à du **financement additionnel**, tout en leur permettant de financer leur projet via une campagne de financement participatif.

URLS

Rôle : Promotion, référencement et préqualification

- Promotion de la Mesure
- Point de chute des demandes d'information
- Soutien aux organismes en ce qui a trait au bénévolat
- Référencement des projets admissibles à La Ruche

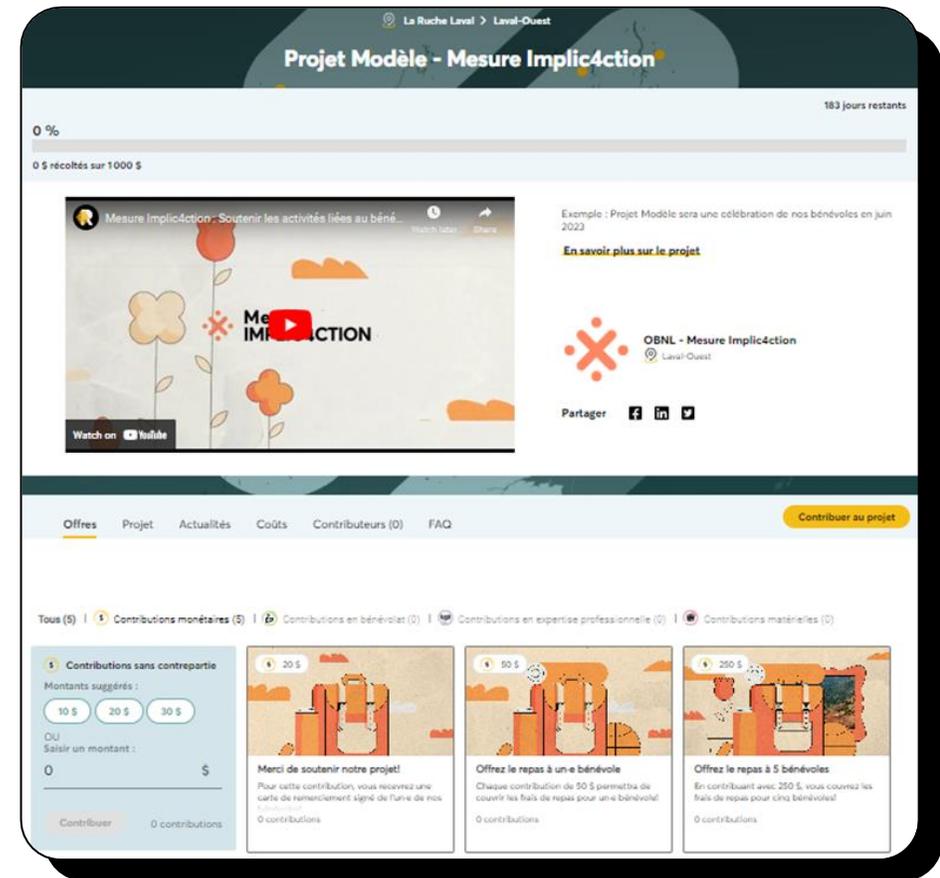
La Ruche

Rôle : Opérationnalisation de la Mesure Implic4ction

- Création de l'image de marque
- Création des boîtes à outils
- Soutien aux URLS
- Accompagnement des organismes en cours de campagne
- Versement de la subvention
- Suivi de l'enveloppe

La Ruche, leader en financement participatif

- Campagne pour mobiliser la communauté autour de son projet
- Contreparties
- Accompagnement
- Frais de gestion
- Explorer les projets



Exemples de contreparties

Symbolique

- Remerciements sur les réseaux sociaux
- Carte de remerciements personnalisée
- Nom des contributeur·trice·s indiqué sur un mur

Corporatif

- Mention du nom des contributeur·trice·s
- Remerciements publics
- Visibilité lors de l'événement/du projet

Expérientielle

- Inscription/participation à l'événement financé
- Billets pour assister à l'événement financé
- Bénévolat
- Visite des lieux (si applicable)
- Rencontre avec l'équipe organisatrice du projet

Parrainage

- « Une contribution de ___ \$ permettra de **fournir le repas** à ___ bénévoles »
- « Une contribution de ___ \$ permettra de **former** ___ bénévoles pour la saison »
- « Une contribution de ___ \$ permettra d'**équiper** ___ bénévoles »

Fonction exclusive aux campagne M14 : le bénévolat

208 %

18750 \$ récoltés sur 9 000 \$

+ 99 heures de bénévolat et 3 bénévoles

Tous (6) |  Contributions monétaires (3) |  Contributions en bénévolat (3) |  Contributions en expertise professionnelle (0) |  Contributions matérielles (0)

 **Contributions sans contrepartie**

Montants suggérés :

10 \$ 20 \$ 30 \$

OU

Saisir un montant :

\$

1 contributions

 **Bénévolat**

Arbitrage du samedi
Arbitrage du samedi

5 contributions

 **Bénévolat**

Arbitrage dimanche
Arbitrage dimanche

5 contributions

 **Bénévolat**

Premiers soins
Premiers soins

0 contributions

 10 \$



Meagan a fait un but
Contrepartie 1

8 / 10 restants
2 contributions

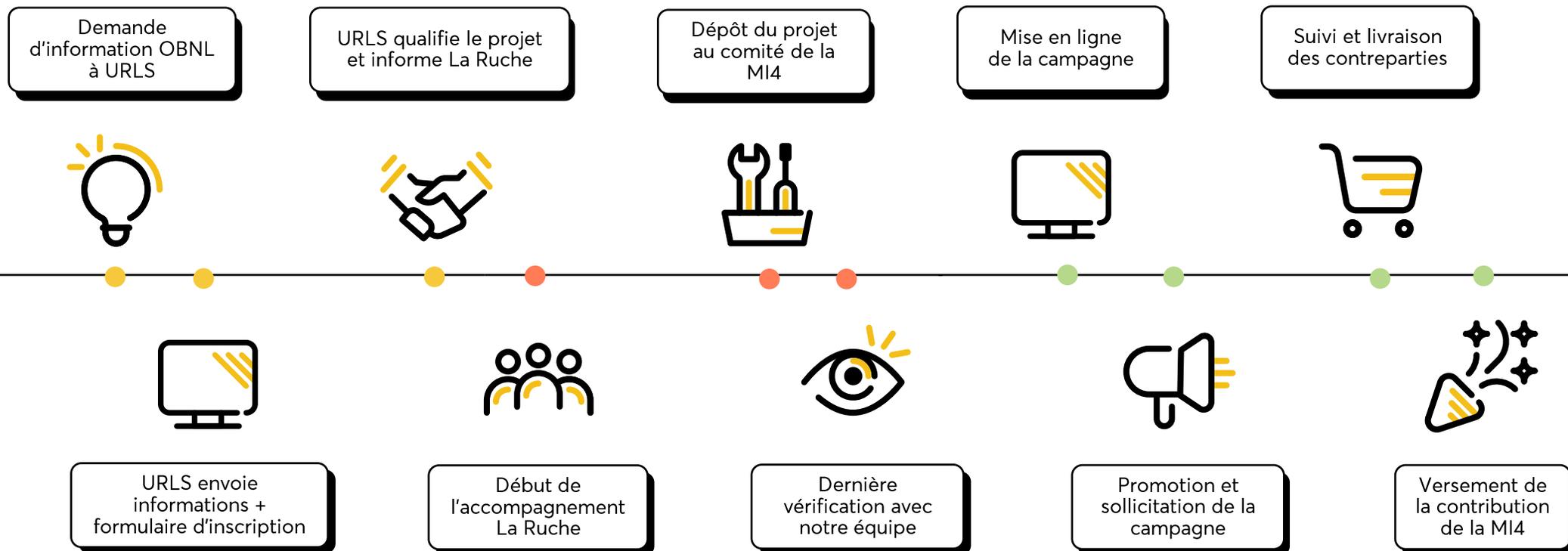
 40 \$



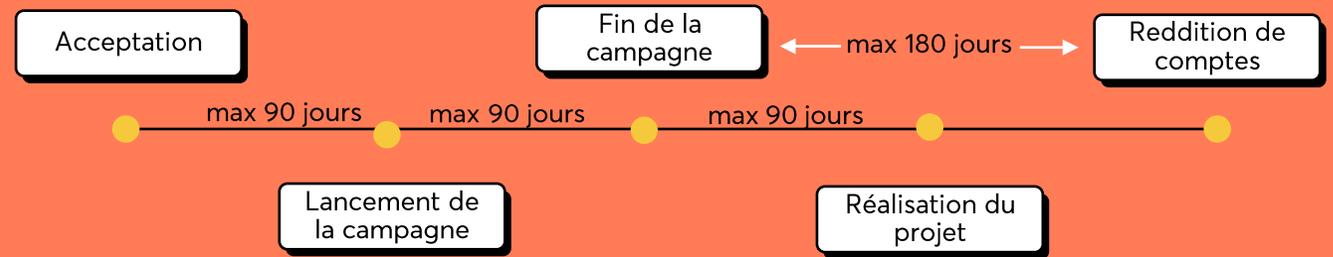
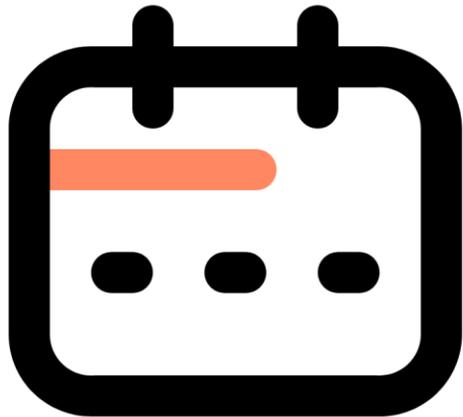
Megan fait un speech
Contrepartie 2

11 / 22 restants
11 contributions

Soumission et évaluation de la demande



Une fois le projet accepté



- La campagne doit être lancée dans les trois mois qui suivent
- Elle peut durer jusqu'à trois mois
- Le projet doit être complété trois mois après la fin de la campagne
- La reddition de compte doit être faite au plus tard six mois après la fin de la campagne

Les conditions à respecter

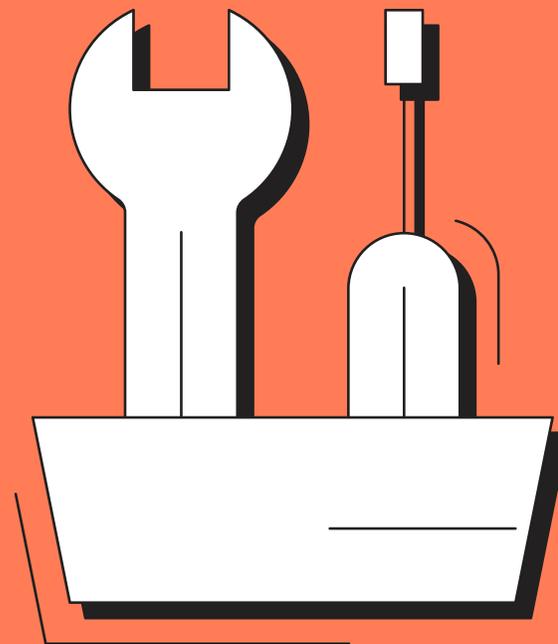
Pendant la campagne

La subvention est ensuite versée en deux paiements : **80 % et 20 %!**

- Atteindre 100 % de l'objectif de financement participatif grâce à des contributions financières.
- Obtenir des contributions d'au moins **25** contributeur·trice·s individuel·le·s.
- Chaque contribution est plafonnée à 20 % de l'objectif de la campagne.
- Aucune contribution gouvernementale (député, fédérale, provinciale, ministérielle) ne peut servir à atteindre l'objectif financier de la campagne.
- Le·la promoteur·trice ne peut contribuer à sa campagne.

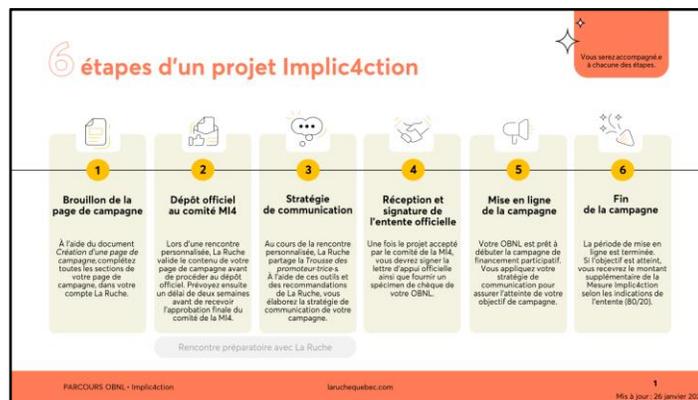


Les outils



La boîte à outils pour les OBNL

Le parcours en six étapes



La préparation de la page de campagne

Création d'une page de campagne
Soutenue par la Mesure Implic4ction

La Ruche | Mesure IMPLIC4CTION

Mis à jour - 27 janvier 2023

La trousse complète

Trousse des promoteur·trice·s
Processus et outils pour faire campagne sur La Ruche

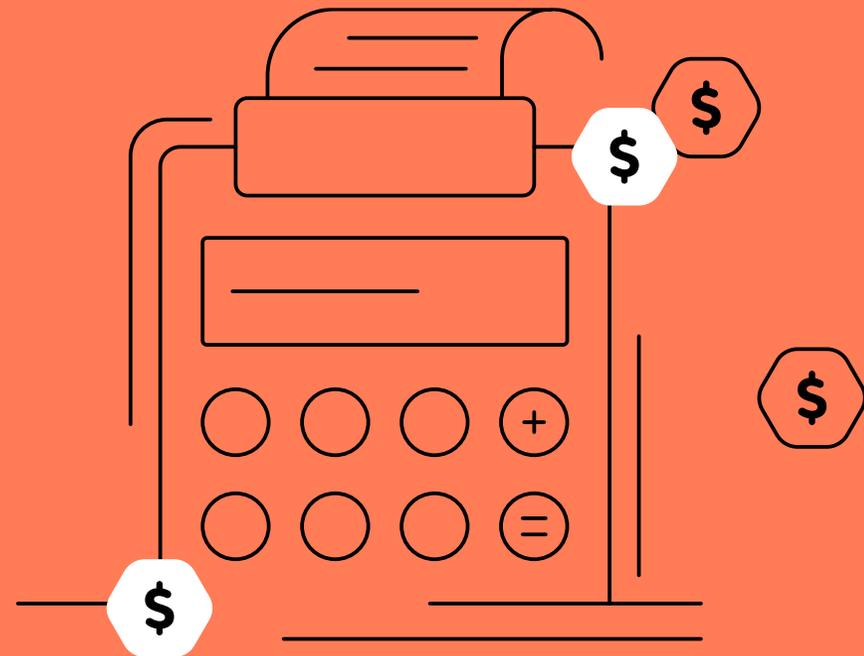
La Ruche | Mesure Implic4ction

Table des matières

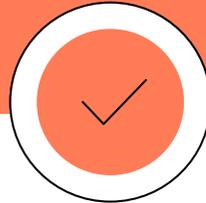
1 Les 6 étapes d'un projet Impli4ction	5 Soumission de l'entente officielle
2 Avant la campagne	6 Mise en ligne de la campagne
3 Pendant la campagne	7 Fin de campagne
4 Après la campagne	8 Annexes

La Ruche

Les autres programmes de financement additionnel



Financement additionnel à La Ruche



Fonds Mille et UN pour la jeunesse

Projets pour les jeunes de 15 à 29 ans

Fonds du simple au double

Projets pour les enfants de 5 à 14 ans

Fonds Moins c'est plus

Projets de réemploi et de réduction des déchets à la source

Fonds Empreinte positive

Projets de transition énergétique, mobilité durable, énergies renouvelables, etc.



Séance d'information sur le financement participatif
info@laruchequebec.com



Contactez-nous!



Mesure IMPLIC4CTION

Des questions, des idées de projets?

Consultez l'URLS de votre région!



laruchequebec.com/mi4

